

Demande de prélèvements SEPA

Pour le paiement de vos cotisations et contributions sociales, optez pour le prélèvement

Le MANDAT SEPA - Document unique à compléter

1 - Le mandat de prélèvement SEPA doit être complété :

- ➔ de votre **nom**
- ➔ de votre **numéro SIREN** (9 chiffres)
- ➔ de vos **coordonnées bancaires**. Un relevé d'identité bancaire (RIB) doit obligatoirement être adressé. N'oubliez pas de le joindre, le cas échéant, à votre mandat.

2 - Le type de paiement « récurrent/répétitif » est coché. Vous optez donc pour le **paiement aux échéances** de vos cotisations (premières émissions trimestrielles et émissions rectificatives éventuelles).

3 - Le mandat doit être daté et signé :

Important : Un mandat retourné non daté et non signé n'est pas valide. Aucun prélèvement ne peut, dans ce cas, être opéré.

**Ce mandat ne peut être utilisé que pour le paiement des cotisations Salariés Agricoles.
Il ne pourra pas être utilisé pour le règlement d'autres cotisations.**

Vous souhaitez que le prélèvement s'effectue sur un autre compte bancaire :

- ➔ Adressez un nouveau Relevé d'Identité Bancaire via votre espace privé MSA dans la rubrique « Envoyer un document » en précisant la date à partir de laquelle ce nouveau compte doit être activé.

Vous souhaitez révoquer votre mandat :

- ➔ Vous pouvez révoquer à tout moment le mandat prélèvement SEPA en adressant votre demande de révocation via votre espace privé MSA dans la rubrique « Envoyer un message » en précisant la date de fin des prélèvements. Nous vous recommandons également d'en informer votre banque. Vos cotisations ne feront plus l'objet d'aucun prélèvement.